

Le service de presse du Secrétariat international aux attachés de presse

Communiqué de presse sur les Amériques

Embargo : mercredi 7 octobre 1992 à 0 h 01 GMT

Index AI : AMR 01/14/92

Traduction et diffusion aux sections francophones et au Secrétariat international : LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI -

AMÉRIQUES

Amnesty International demande que soit mis fin aux violations commises depuis des siècles à l'encontre des populations indigènes

« Il est grand temps que les gouvernements des Amériques cessent d'ignorer les droits fondamentaux des populations indigènes et mettent fin aux violations commises à leur encontre depuis des centaines d'années » a déclaré ce jour (mercredi 7 octobre 1992) Amnesty International, à l'occasion du lancement, à Mexico, de son dernier rapport.

« Depuis des siècles, les gouvernements méprisent bien souvent les droits des populations indigènes », ajoute l'organisation de défense des droits de l'homme. « Ils ont torturé, fait "disparaître" et tué des dizaines de milliers d'Indiens et n'ont presque rien fait lorsque d'autres les assassinaient. »

Dans son rapport sur les populations indigènes des Amériques, publié à l'occasion du 500^e anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, l'Organisation montre comment se traduit la discrimination à l'égard de ces populations, qui risquent plus que d'autres d'être victimes de violations de leurs droits fondamentaux pour se heurter ensuite à l'indifférence du système judiciaire.

Les plus vulnérables sont parfois les plus durement touchés : de jeunes enfants ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires, des femmes ont été violées par des soldats lors de conflits armés, et des groupes isolés d'Indiens, qui ne sont entrés en contact avec la société environnante que très récemment, ont été tués en toute impunité par des mineurs ou des colons.

En 1990, par exemple, 85 paysans indiens ont été enlevés par l'armée guatémaltèque ; parmi eux se trouvait une petite fille d'un mois, qui a "disparu" avec sa mère María Tiu Tojín. La plupart de ces paysans ont ensuite été ramenés de force dans leur village, mais on reste toujours sans nouvelles de María Tiu Tojín et de sa fille.

Dans le cadre de son action en faveur des populations indigènes, Amnesty International prie instamment les gouvernements de prendre de toute urgence des mesures pour que soient mieux respectés les droits des indigènes ; elle leur demande en particulier de mener des enquêtes efficaces sur les violations commises à leur encontre, de traduire les responsables en justice et de résoudre équitablement les conflits liés à la terre, qui se terminent bien trop souvent par des violences.

L'année 1993 a été déclarée Année internationale des populations autochtones par les Nations unies. En cette occasion, l'Organisation invite tous les gouvernements à créer des commissions nationales

chargées de faire un rapport sur l'application aux populations indigènes de toutes les normes internationales en matière de droits de l'homme.

« Les conflits liés à la terre et aux ressources naturelles sont souvent à l'origine de bon nombre de violations des droits fondamentaux perpétrées à l'encontre des populations indigènes », déclare Amnesty International. « Par ailleurs, des milliers d'indigènes sont morts, ont "disparu" ou ont été torturés parce qu'ils ont été pris entre deux feux, dans la "guerre des stupéfiants" ou dans des conflits internes. »

Les violations les plus horribles ont souvent été commises lors de conflits armés déchirant des pays comme la Colombie, El Salvador, le Guatemala ou le Pérou. Des villages entiers ont été détruits et des milliers de paysans indiens massacrés au plus fort du conflit armé au Guatemala, au début des années 80 ; au Pérou, des milliers d'Indiens ont été torturés et tués par les deux camps adverses lorsque la loyauté de communautés tout entières était mise en doute. En Colombie, trois dirigeants de la communauté arawak ont été enlevés, torturés et tués en 1990 parce qu'ils étaient soupçonnés d'être des sympathisants d'un groupe armé d'opposition, qui opérait sur leur territoire bien que les Arawak s'y soient opposés ; les officiers de l'armée impliqués dans cette affaire sont toujours en fonction.

Les attaques menées contre les communautés indiennes de nombreux pays, dont le Brésil, le Chili, le Honduras et le Venezuela, se sont souvent multipliées lors de conflits fonciers, l'État ou d'autres personnes voulant souvent récupérer des terres pour des projets de production d'énergie, d'exploitation minière ou forestière, ou encore de développement touristique. Au Brésil, un grand nombre d'Indiens ont été tués lors de conflits fonciers, apparemment avec l'assentiment des autorités, et au Honduras, une dizaine de membres des tribus xicaques ont été tués au cours des dernières années. Au Canada, des investigations sur des informations selon lesquelles plusieurs Indiens mohawk auraient été maltraités par la police en 1990 n'ont toujours pas abouti. _ cette époque, un long affrontement avait opposé les Mohawk aux forces de sécurité concernant un projet de construction d'un golf sur des terrains entourant un lieu sacré de sépulture de leur tribu.

Les indigènes ont aussi payé un lourd tribut à la "guerre des stupéfiants", en particulier parce que bon nombre d'entre eux vivent dans des régions où l'on cultive la drogue. En Bolivie, par exemple, un dirigeant quechua a été arrêté et torturé en 1989 par la police qui le soupçonnait d'avoir protégé un trafiquant de drogue, accusation qu'il a nié.

« Rares sont les cas où des poursuites sont engagées contre les auteurs de ces violations des droits de l'homme, qu'il s'agissent d'agents de l'État, d'escadrons de la mort ou de tueurs à gages », explique Amnesty International. Au Chili, les agents qui avaient arrêté, torturé et fait "disparaître" des dirigeants indiens mapuche à la suite du coup d'État militaire au début des années 70 n'ont jamais été traduits en justice. Au Brésil, la plupart des massacres de populations indigènes n'ont jamais donné lieu à des poursuites judiciaires.

En revanche, les populations indigènes ont parfois affaire à la justice, lorsqu'elles sont victimes de détention arbitraire et de procès inéquitables. L'année dernière, au Mexique, des communautés indigènes chol et tzeltales ont organisé une manifestation pacifique pour protester contre les brutalités policières et la discrimination dont elles étaient victimes devant les tribunaux. Plus d'une centaine de manifestants ont été arrêtés, battus et frappés à coups de pied ; la plupart d'entre eux ont été menacés de mort avant d'être remis en liberté sans inculpation. Aux États-Unis, Amnesty International a exprimé ses préoccupations au sujet de l'équité des procès de certains dirigeants de l'American Indian Movement (AIM, Mouvement indien d'Amérique), dont Leonard Peltier, accusé du meurtre de deux agents du FBI. Dans cette affaire, de fausses preuves semblent avoir été forgées de toutes pièces pour le faire extraditer du Canada, et l'Organisation craint que son procès n'ait été inéquitable en raison des irrégularités commises par le FBI.

« Les dirigeants de mouvements indigènes ont souvent été victimes d'attentats parce qu'ils s'étaient prononcés en faveur de la protection de l'environnement ou de la revendication des terres, ou s'étaient élevés contre la discrimination ; on considère qu'ils font peser une menace sur la politique gouvernementale », a déclaré l'organisation de défense des droits de l'homme. En Équateur, par exemple, des dirigeants indigènes impliqués dans des conflits fonciers ont été pris pour cibles et ont été victimes de violations telles que le harcèlement, la torture ou le meurtre.

En dépit des risques encourus, les groupes de défense des droits des populations indigènes se sont multipliés au cours de ces dernières années. Un certain nombre de marches de protestation importantes se sont déroulées dans des pays comme la Bolivie ou l'Équateur ; les parents de victimes se sont regroupés au Guatemala, et les populations indigènes créent de plus en plus d'organisations nationales ou internationales pour militer en faveur du respect de leurs droits.

« Le message, qu'il soit lancé au niveau local ou international, reste le suivant : il faut que cessent à tout jamais les violations perpétrées depuis des siècles contre les premiers occupants de la région », déclare Amnesty International. « Il s'adresse aux gouvernements de tous les pays des Amériques, mais aussi à ceux d'autres régions du monde. »

FIN DU COMMUNIQUÉ.